

mauvais ton du monde. Elle lui essuye tendrement la bouche, en lui disant affectueusement *Que je vous essuye la barbe!* Le Duc d'Ayen ayant par hasard marché sur la robe du Chancelier, celui-ci se tourne. 'Prenez garde à votre robe,' lui dit le Duc d'Ayen, 'elle vous fera casser le cou.'

Du 19 au 20 janvier 1771

Cette nuit, à deux heures, deux mousquetaires sont entrés chez Messieurs les conseillers au parlement, et leur ont porté la lettre dont voici les termes:

Je vous fais cette lettre pour que vous ayez à reprendre les fonctions de votre office, et à reprendre le service ordinaire que vous devez à mes sujets, pour l'expédition de leurs affaires dans les chambres où vous êtes distribués, et ce sans interruption ni discontinuation, et que vous ayez à vous expliquer nettement et remettre par écrit au porteur de la présente, sans tergiversation ni détour, par simple déclaration de oui ou de non, votre acquiescement ou votre refus de vous soumettre à nos ordres, vous enjoignant et vous déclarant que je prendrai de vous le refus clairement expliqué et signé comme désobéissance à nos ordres. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte garde,

(signé)  
Louis  
(et plus bas)  
Phélypeaux

Les deux mousquetaires portaient ordre de ne laisser parler à qui que ce soit ceux à qui les lettres étaient jointes.

Lundi, 21 janvier 1771

Messieurs du parlement qui n'avaient pas eu de lettres d'exil, et qui se sont assemblés aujourd'hui au palais ont arrêté:

La Cour persiste dans son arrêté du 18 de ce mois, elle implore la clémence du Roi pour le rappel des exilés, ou bien elle demande à subir le même sort.

Ils ont été présidés par un de Messieurs les conseillers.